Le DOJO CLUB WASQUEHAL

Organise son

TOURNOI « JEUNES »

Le 23 mars 2019

politesse courage sincérité honneur modestie respect contrôle de soi amitié

15 rue du Molinel 59290 Wasquehal

Organisé par le Dojo Club Wasquehal avec le soutien de :

S.A.R.L. DECOTTIGNIES

DLM location

Ville de Wasquehal

INVITATION POUR LE TOURNOI ANNUEL

DU

DOJO CLUB WASQUEHAL

Wasquehal, le 9 Janvier 2019

Chers amis sportifs,

Le dojo club Wasquehal est heureux de vous inviter à son tournoi annuel de judo :

Samedi 23 MARS 2019

Dojo régional, 15 rue du Molinel

59290 WASQUEHAL

Cette animation s'adresse aux jeunes judokas licenciés à la FFJDA :

- 13h00 - 13h30 inscription des mini poussins né(es) en 2011/2012
- 14h30 – 15h00 inscription des poussins né(es) en 2009/2010
- 16h00 – 16h30 inscription des benjamins né(es) en 2007/2008

Elle se déroulera sur huit surfaces, selon la formule suivante :
Groupe morphologique et répartition en poules de 3 à 4 participants.

Comptant sur la présence de votre club, pouvez-vous, dès à présent nous confirmer votre participation à l'adresse mail suivante : **judoclubwasquehal@sfr.fr**

Veuillez recevoir, chers présidents et enseignants, nos salutations sportives les plus sincères.

Christophe Cierpisz — Frédéric Taraba

L'Enseignant principal — Le Président

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné (e) :

Président du club de judo de :

Atteste sur l'honneur que tous les judokas inscrits sont titulaires d'une licence FFJDA pour la saison sportive 2018/2019 et en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du judo en compétition.

Fait à le,

Cachet du club. Signature du président.

15 rue du Molinel 59290 Wasquehal – tél. : 03 62 28 05 96 – Mail : judoclubwasquehal@sfr.fr
www.dojoclubwasquehal.fr

Règlement de l'animation de judo 23/03/19

Article 1 : Condition de participation:
Les clubs invités s'engagent à ne présenter que des judokas licenciés FFJDA à jour de leur certificat médical de non-contre-indication à la pratique du judo.
L'attestation sur l'honneur du président de club devra nous être présentée remplie et signée pour l'enregistrement des judokas.

Article 2 : Formule de l'animation :
Groupe morphologique par poule de 3 ou 4 judokas.
Randori éducatif, durée des rencontres:

- Mini-poussin(e)s : 1'
- Poussin(e)s : 1'30
- Benjamin(e)s : 2'

Article 3 : Arbitrage
Il sera avant tout éducatif et assuré par des jeunes officiels en cours de formation, par les ceintures noires du club et sous la responsabilité d'un arbitre fédéral.

Article 4 :Déroulement
Huit surfaces de 6x6.
Tous les participants d'une tranche d'âge seront répartis en même temps sur les tapis.
Un échauffement collectif sera proposé avant chaque début d'animation.

Article 5 : Suivi médical
Un médecin assurera la sécurité de l'animation, assisté d'un groupe de secouristes conventionné.

Article 6 : Récompenses
Les récompenses seront remises dès la fin de l'animation sur le tapis où a évolué le judoka.
Chaque participant recevra une médaille.